

▼ Concept de formation

Offres de formation et de
perfectionnement de Swiss Swimming

Table des matières

1. Modèle de formation Swiss Swimming	3
1.1 Swiss Swimming	3
1.2 Formation chez Swiss Swimming	3
1.3 Buts	3
1.4 Public cible	4
1.5 Partenaires de la formation.....	4
1.5.1 Office fédéral du sport (OFSP)	4
1.5.2 Sportartenlehrer.ch	4
1.5.3 Société suisse de sauvetage (SSS).....	4
1.5.4 Sociétés membres de Swiss Swimming et offreurs locaux	4
1.6 Formation et formation continue chez Swiss Swimming	5
1.7 Formation	5
1.8 Formation continue	6
2. Formation de base.....	7
2.1 Formation préalable	7
2.2 Kids Coach.....	7
2.3 Moniteur J+S sport des jeunes.....	8
2.4 Moniteur J+S sport des enfants	8
2.5 Moniteur sport des adultes.....	8
2.6 Coach J+S	8
3. Entraîneur.....	9
3.1 Parcours de formation Entraîneur	9
3.2 Formation Coach	10
3.2.1 Natation	11
3.2.2 Artistic Swimming (anciennement natation synchronisée)	12
3.2.3 Waterpolo.....	13
3.2.4 Plongeon.....	14
3.2.5 Entraîneur Bronze (tous disciplines)	15
3.2.6 Entraîneur Masters.....	15
3.3 Formation professionnelle	15
3.3.1 Entraîneur Argent.....	15
3.3.2 Entraîneur Or	16
3.3.3 Entraîneur Platine.....	16
3.4 Obligation de formation continue entraîneur.....	16
4. Professeur de sports aquatiques.....	17
4.1 Parcours de formation Professeur de sports aquatiques	17
4.2 Formation Coach	18
4.2.1 Professeur de sports aquatiques B.....	19

4.2.2	Professeur de sports aquatiques A.....	19
4.3	Formation professionnelle Professeur de sports aquatiques avec brevet fédéral (sportartenlehrer.ch)	19
4.4	Obligation de formation continue Professeurs de sports aquatiques.....	20
5.	Équivalences des formations étrangères ou formations universitaires suisses	21
5.1	Équivalences Entraîneurs et professeurs de sports aquatiques étrangers	21
5.2	Procédure Équivalence Maîtres de sport ou scientifiques du mouvement et du sport suisses	21
6.	Module School Swimming	22
6.1	Parcours de formation Module School Swimming.....	22
6.2	Obligation de formation continue School Swimming Teacher	23
7.	Reconnaitances Obligation de Formation continue	24
8.	Juges.....	26
8.1	Natation	26
8.2	Artistic Swimming (anciennement Natation synchronisée)	26
8.3	Waterpolo.....	27
8.4	Plongeon.....	27
9.	Divers.....	28

Liste des figures et des tableaux

Figure 1:	Aperçu du parcours de formation Entraîneur Swiss Swimming.....	9
Figure 2:	Aperçu pragmatique du parcours de formation d'un professeur de sports aquatiques	17
Figure 3:	Aperçu du Module School Swimming.....	22
Figure 4:	Statut de la reconnaissance (copie J+S).....	24

Tableau 1:	Aperçu de toutes les reconnaissances Swiss Swimming avec le public cible correspondant	5
Tableau 2:	Aperçu Reconnaissance d'entraîneur Swiss Swimming avec groupes cibles correspondants.....	10
Tableau 3:	Aperçu des niveaux de formation et des reconnaissances associées de J+S et Swiss Swimming.....	10
Tableau 4:	Aperçu des reconnaissances et des groupes cibles	18
Tableau 5:	Aperçu des niveaux de formation et des reconnaissances associées de J+S et de Swiss .. Swimming.....	18
Tableau 6:	Modules reconnus pour prolonger les reconnaissances de Swiss Swimming.....	24
Tableau 7:	Aperçu des différentes formations et formations continues possibles en natation.....	26

Par souci de simplification, seule la forme masculine, neutre est utilisée. Il est évident que la forme féminine est toujours sous-entendue.

1. Modèle de formation Swiss Swimming

1.1 Swiss Swimming

Swiss Swimming est la fédération nationale spécialisée et faitière du mouvement dans l'eau, la force motrice des sports aquatiques suisses et de la formation aquatique des enfants et des adultes.

Swiss Swimming est le centre de compétence de toutes les activités concernant les sports aquatiques.

Swiss Swimming est leader dans la formation de moniteurs et entraîneurs du sport des enfants, sport pour tous et sport de performance.

Swiss Swimming soutient le sport de masse, le sport-loisirs et le sport-santé.

Swiss Swimming encourage le sport de haut niveau dans les quatre disciplines olympiques : natation, Artistic Swimming, waterpolo et plongeon et représente, avec ses cadres nationaux, la Suisse aux championnats internationaux et aux Jeux olympiques.

1.2 Formation chez Swiss Swimming

Swiss Swimming encourage les sports aquatiques entre autres par la formation et le perfectionnement des entraîneurs, moniteurs, juges et fonctionnaires, une de ses compétences clés et tâches principales (Art. 5d des statuts). Swiss Swimming publie chaque année son concept de formation mis à jour, valable pour l'année civile suivante. Les changements nécessaires à court terme sont publiés sur le site Web de Swiss Swimming et sous forme d'annexe.

1.3 Buts

Swiss Swimming veut se **positionner** dans la formation comme LA fédération faitière de ses quatre disciplines olympiques. Par ses buts supérieurs et ses experts respectifs, elle devance les autres offreurs en matière de qualité et de tendances.

Buts supérieurs :

- Swiss Swimming garantit que dans toutes les offres de formation **un savoir de très haute qualité** suivant les dernières connaissances soit transmise par des experts très bien formés qu'il s'agisse de sport pour tous ou de sport de performance.
- L'offre de formation et de perfectionnement doit couvrir le large éventail du sport des enfants au sport des adultes **en fonction de l'âge**.
- Les contenus des cours sont continuellement actualisés en fonction des besoins et du **public cible**.
- Dans les cours, on veille à ce que tous les participants puissent profiter au maximum et soient en même temps motivés à **utiliser en pratique** le savoir nouvellement acquis.
- Les entraîneurs et professeurs de sports aquatiques formés par Swiss Swimming
 - Participent positivement au **développement des sports aquatiques**.
 - Connaissent la **charte d'éthique** de Swiss Olympic et se conforment à ses principes dans leur activité.
 - Disposent du savoir approprié en matière de **sécurité** au bord et dans l'eau.
- Des offres de **formation accélérée** doivent recruter et motiver les personnes qui disposent de bonnes connaissances et d'expérience dans le domaine des sports aquatiques pour les activités de moniteur.
- La collaboration avec des **partenaires** appropriées offre des synergies.

1.4 Public cible

En tant que fédération fédérative, Swiss Swimming offre une vaste palette variée dans les quatre disciplines olympiques des sports aquatiques à un large public cible. L'offre de formation de Swiss Swimming est destinée aux :

- Moniteurs et entraîneurs des quatre disciplines du sport des enfants, des adolescents et des adultes
- Moniteurs et entraîneurs des quatre disciplines du sport de performance, de masse, de santé et scolaire
- Juges et fonctionnaires des quatre disciplines de Swiss Swimming
- Personnes qui veulent améliorer leurs propres capacités et compétences en natation

1.5 Partenaires de la formation

1.5.1 Office fédéral du sport (OFSP)

Dans le domaine de la formation, Swiss Swimming collabore avec l'Office fédéral du sport (OFSP) et ses programmes de promotion :

- Jeunesse+Sport (J+S) sport des jeunes (10 à 20 ans)
- Sport des enfants J+S (5 à 10 ans)
- Sport des adultes (esa) (dès 20 ans)
- Formation d'entraîneur Suisse (entraîneur professionnel)

Les quatre disciplines olympiques de Swiss Swimming (Natation, Artistic Swimming, Waterpolo, Plongeon) ainsi que la natation de sauvetage et le plongeon libre font partie de l'activité sportive J+S „sports aquatiques“.

1.5.2 Sportartenlehrer.ch

Entre-temps quinze fédérations suisses de sport se sont regroupées au sein d'un organisme dénommé sportartenlehrer.ch. Le but de cet organisme est d'organiser un examen professionnel spécifique pour les professeurs de sport exerçant leur activité dans le cadre du sport populaire. L'organisme bénéficie du soutien du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Swiss Swimming est responsable de la formation et de l'examen du professeur de sports aquatiques avec brevet fédéral.

1.5.3 Société suisse de sauvetage (SSS)

Swiss Swimming entretient un bon partenariat et des relations étroites avec la SSS. Une très grande importance est accordée à la sécurité dans les sports aquatiques.

1.5.4 Sociétés membres de Swiss Swimming et offreurs locaux

Certaines offres ne peuvent se dérouler qu'en collaboration avec des partenaires de formation. À cet effet, des partenariats sont ponctuellement conclus.

1.6 Formation et formation continue chez Swiss Swimming

Swiss Swimming propose une large palette de formations et de formations continues et s'occupe des moniteurs du sport populaire et du sport de performance pour les enfants et les adultes.

Aussi bien les formations que les formations continues répondent à un groupe cible. Les groupes cibles respectifs sont à chaque fois mentionnés dans les publications. Swiss Swimming permet ainsi aux moniteurs de choisir les offres qui leur conviennent et leur garantit par conséquent un profit maximum. Les chapitres suivants sont consacrés en détail aux différents profils.

1.7 Formation

Swiss Swimming propose six orientations différentes, représentées graphiquement dans l'illustration 1 et décrites brièvement avec leur groupe cible respectif.

Tableau 1: Aperçu de toutes les reconnaissances Swiss Swimming avec le public cible correspondant

Reconnaissance	Groupe cible
Kids Coach	Moniteurs qui travaillent avec des enfants d'env. 4 à 12 ans (Basic, Advanced)
Moniteur J+S sport des enfants	Moniteurs qui travaillent avec des enfants d'environ 5 à 10 ans et dans des groupes J+S sport des enfants.
Moniteur sport des adultes (esa)	Moniteurs qui dispensent leurs cours/entraînements aux adultes à partir de 20 ans.
Module School Swimming	Moniteurs de natation qui enseignent dans les écoles publiques.
Professeur de sports aquatiques	Moniteurs qui proposent une formation aquapolysportive (sport pour tous).
Entraîneur	Personnes avec une formation spécifique dans une discipline et actives en sport de performance
Juge	Juges, juges-arbitres actifs avec une formation spécifique dans une discipline
Coach J+S	Le coach J+S est responsable du soutien d'entraîneur et moniteur et de l'administration de la formation au sein de l'association.

La formation de moniteur est à chaque fois divisée en trois niveaux :

Formation de base

La formation de base donne les premiers outils d'enseignement. En fonction du domaine d'activité et après avoir accompli la formation préalable, il est possible de commencer le Kids Coach, le moniteur J+S sport des enfants/sport des jeunes ou le moniteur de sport des adultes. Swiss Swimming propose la formation de base dans les régions respectives. La formation est ainsi rendue localement plus accessible aux clubs.

Formation Coach (J+S Formation continue 1 et 2)

Le niveau formation Coach approfondit le savoir acquis et offre la possibilité de se spécialiser dans le domaine d'activité choisi. Les cours et les modules sont organisée de manière centrale à partir du niveau de formation Coach, c'est-à-dire qu'ils se déroulent dans nos centres de formation.

Formation professionnelle

La formation professionnelle représente le but suprême visé par les personnes dont le but professionnel est professeur de sports aquatiques ou entraîneur.

Dans la formation Swiss Swimming et J+S utilisent les termes „modules“ et „cours“.

- Un **cours** donne toujours une nouvelle reconnaissance.
- Un **module** est une partie de formation permettant d'acquérir une nouvelle reconnaissance.

Toutes les données actuelles se trouvent en ligne sur www.swiss-swimming.ch/fr/cours. Des informations complémentaires sur les formations sont expliquées plus en détail dans les chapitres suivants 3 à 8. Dans l'annexe 2, une illustration complémentaire représente graphiquement les formations de Swiss Swimming.

1.8 Formation continue

Les reconnaissances acquises peuvent être prolongées avec l'offre variée de formation continue.

Pour la formation continue, Swiss Swimming propose des séminaires, des Training session et des forums.

Séminaires

NATIONAL

Les séminaires (module de perfectionnement) permettent de prolonger les diverses reconnaissances de Swiss Swimming ainsi que les reconnaissances J+S (sport des enfants, sport des jeunes) et esa. Le groupe cible et les renouvellements sont publiés dans les annonces respectives. Les séminaires sont organisés de manière centrale sur nos sites de formation.

Training Session

RÉGIONAL

Swiss Swimming offre diverses Training Sessions. Il s'agit de manifestations d'information d'un demi-jour sur un thème spécifique. Les Training Sessions servent de perfectionnement personnel et sont à choisir en fonction du domaine d'intérêt. Elles prolongent exclusivement le Kids Coach.

Sur demande à Swiss Swimming, il est possible de commander des Training Sessions qui se dérouleront directement dans le club ou l'école de natation.

Toutes les données et détails actuels se trouvent en ligne sur www.swiss-swimming.ch/fr/cours. Des informations complémentaires sur l'obligation de formation continue des reconnaissances Swiss Swimming acquises ainsi que les reconnaissances J+S se trouvent au chapitre 8. Les annexes 3 et 4 donnent en plus des informations complémentaires sur le perfectionnement.

2. Formation de base

Celui qui veut travailler dans le milieu des sports aquatiques doit au préalable suivre un cours sauvetage reconnu comme formation préalable. La formation de base subséquente est identique pour tous les moniteurs de sports aquatiques. Après avoir réussi la formation préalable, on commence avec le Kids Coach ou le moniteur de sport des adultes selon le domaine d'activité. À partir de la formation Coach, une distinction est faite entre les différents parcours de formation de professeur de sports aquatiques ou d'entraîneur.

2.1 Formation préalable

La fréquentation de la formation de sécurité aquatique (SSS Brevet Plus Pool ou équivalent) et la formation BLS/AED constituent la formation préalable des sports aquatiques. Ces deux modules sont obligatoires car les sports aquatiques font partie des disciplines sportives avec prescriptions de sécurité particulières. Il s'agit par ailleurs de réussir un examen d'admission (EAD) qui traite des connaissances de base dans l'eau et de l'aptitude pour un futur cours de moniteur J+S. Chez Swiss Swimming, l'EAD est intégré dans le Kids Coach (voir chapitre 3.2). Après avoir accompli ces formations préalables, le cours de base peut être suivi.

2.2 Kids Coach

Le Kids Coach est destiné aux moniteurs dès 15 ans qui veulent acquérir les connaissances nécessaires pour enseigner aux enfants âgés de 4 à 12 ans. L'examen d'admission (EAD) est passé pendant ce cours.

Cours „sur demande“ : Il est possible de solliciter Swiss Swimming pour des cours qui seront dispensés directement dans le club ou l'école de natation. Les détails se trouvent sur www.swiss-swimming.ch/fr/kidscoach.

Structure :

KIDS COACH BASIC (Swiss Swimming/ 2x2 jours/ observation et stage):

Après les deux premiers jours de formation, il faut observer 3 leçons. Les observations doivent se faire en dehors de son propre club. Après quatre jours de formation, il faut accomplir un stage de 3 leçons. Une fois accompli, celui-ci sera consigné et reflété dans un rapport de stage écrit.

Il est recommandé d'accomplir le stage avec son propre groupe, l'évaluation étant effectuée par un maître de stage formé en conséquence.

KIDS COACH ADVANCED (Swiss Swimming/ 2 jours) :

Admission : Kids Coach Basic valable et stage effectué

Pour que la reconnaissance „Kids Coach“ puisse être attribuée, il faut avoir passé avec succès l'examen d'admission intégré et envoyé les documents d'observation et de stage au secrétariat.

KIDS COACH MONITEUR DE STAGE SWISS SWIMMING :

Cette reconnaissance est acquise après avoir réussi le cours „moniteur de stage“ de Swiss Swimming. Les cours de moniteur de stage peuvent être suivis lors d'un séminaire Swiss Swimming. Les conditions suivantes doivent être remplies :

- Formation Kids Coach intégralement suivie
- Au moins deux ans d'expérience en enseignement
- Âge minimum 20 ans

Après ce cours il est possible d'assumer la fonction de moniteur de stage pour les candidats Kids Coach.

2.3 Moniteur J+S sport des jeunes

Le brevet J+S sport des jeunes s'adresse à des moniteurs travaillant dans le système de J+S avec des athlètes entre 10 et 20 ans. La reconnaissance J+S sport des jeunes (pour moniteurs dès 18 ans) peut être rapidement acquise après la formation de base Kids Coach en suivant un cours d'introduction J+S d'un jour. Une autre possibilité est la formation de six jours pour la reconnaissance de moniteur J+S sport des jeunes via Jeunesse et Sport. Le brevet de moniteur J+S sport des jeunes est obligatoire pour entrer dans la formation de coach.

2.4 Moniteur J+S sport des enfants

Le brevet J+S sport des enfants s'adresse à des moniteurs travaillant dans le système de J+S avec des athlètes entre 5 et 10 ans. Les moniteurs J+S sport des jeunes peuvent acquérir la reconnaissance J+S sport des enfants via un cours d'introduction de deux jours.

2.5 Moniteur sport des adultes

Le brevet de **moniteur sport des adultes (esa)** s'adresse aux moniteurs actifs dans le sport des adultes, qui regroupe des participants dès 20 ans. Cette formation se déroule en collaboration avec esa (sport des adultes en Suisse), programme de promotion de l'OFSP. Les contenus répondent aux particularités du sport des adultes et de leur enseignement ainsi qu'à celles des entraîneurs d'adultes.

La formation de base comprend un cours de six jours divisés en deux parties (3 jours de FORMATION DE BASE (formation polysportive dans le domaine du sport des adultes) et 3 jours de FORMATION SPÉCIALISÉE spécifique aux sports aquatiques). Les moniteurs J+S sport des jeunes peuvent acquérir la reconnaissance de moniteur esa après un COURS D'INTRODUCTION de 2 jours.

2.6 Coach J+S

Le coach J+S est responsable du soutien d'entraîneur et moniteur et de l'administration de la formation au sein de l'association. Informations supplémentaires sous [J+S](#).



3. Entraîneur

3.1 Parcours de formation Entraîneur

Le parcours de formation d'entraîneur commence avec l'entraîneur B et se termine avec l'entraîneur professionnel Entraîneur Or. Il y a un parcours de formation spécial pour les entraîneurs d'athlètes Master (voir ill. 1).

Le chemin de la formation d'entraîneur

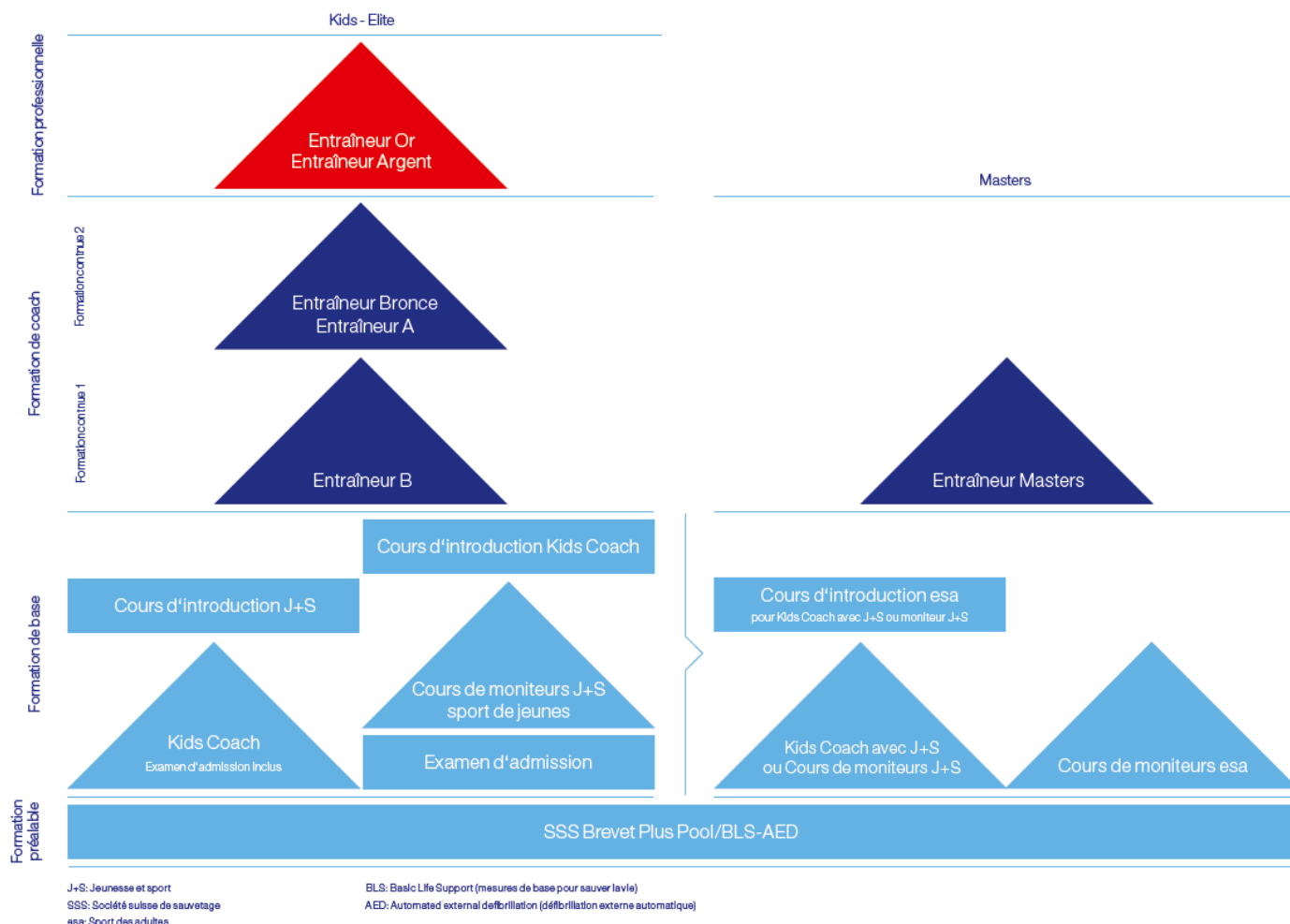


Figure 1: Aperçu du parcours de formation Entraîneur Swiss Swimming

Les différents niveaux de formation sont clairement exposés ci-après. Les explications concernant le niveau de formation Coach sont réparties de manière spécifique à chaque discipline de manière spécifique, dans l'ordre Natation, Artistic Swimming, Waterpolo et Plongeon. Les détails des conditions d'admission aux différentes formations se trouvent dans la publication respective.

Le tableau 2 ci-dessous présente la reconnaissance d'entraîneur et le domaine d'activité dans le groupe cible.

Tableau 2: Aperçu Reconnaissance d'entraîneur Swiss Swimming avec groupes cibles correspondants

Reconnaissance	Groupes cibles
Entraîneur B	Specific, groupes des espoirs
Entraîneur A	Jeunesse / Juniors
Entraîneur Bronze	Juniors, accès à l'élite I (centre d'appui des espoirs)
Entraîneur Argent	Accès à l'élite, élite (centre d'appui des espoirs, Leading Coach)
Entraîneur Or	Élite (centre d'appui des espoirs, Leading Coach)
Entraîneur Masters	Nageurs Masters et triathlètes

Swiss Swimming profitent des formations existantes et subventionnées par la Confédération. C'est pourquoi les reconnaissances sont gérées en parallèle et en étroite collaboration avec la formation de l'OFSPPO (J+S et formation des entraîneurs Suisse). Le tableau 3 donne un aperçu des niveaux de formation et des reconnaissances associées de J+S et de Swiss Swimming.

Tableau 3: Aperçu des niveaux de formation et des reconnaissances associées de J+S et Swiss Swimming

Niveau de formation	Reconnaissance J+S	Reconnaissance Swiss Swimming
Formation continue J+S 1 / Formation Coach Swiss Swimming	Moniteur J+S Sport des jeunes	Entraîneur B Swiss Swimming
Formation continue J+S 2 / Formation Coach Swiss Swimming	Moniteur J+S sport des jeunes	Entraîneur A Swiss Swimming
Formation continue J+S 2 / Formation coach Swiss Swimming	Entraîneur J+S de la relève Local	Entraîneur Bronze Swiss Swimming
Formation entraîneur CH, formation d'entraîneur professionnel (FEP) / for- mation professionnelle Swiss Swim- ming	Entraîneur J+S de la relève Régional	Entraîneur Argent Swiss Swimming
Formation entraîneur CH, formation d'entraîneur diplômé (FED)/ forma- tion professionnelle Swiss Swimming	Entraîneur J+S de la relève National	Entraîneur Or Swiss Swim- ming
Formation de base esa- + formation Coach Swiss Swimming	Moniteur esa	Entraîneur Masters Swiss Swimming

3.2 Formation Coach

Les parcours de formation Coach se différencient à peine par discipline. Les détails sont présentés dans les prochains paragraphes.

Les entraîneurs A et plus élevés ont l'opportunité d'accéder facilement au parcours de formation professeur de sports aquatiques. Ils doivent simplement accomplir le cours d'introduction Kids Coach, le module E-Learning professeur de sports aquatiques B et l'examen de moniteur de natation B. Les détails de l'examen sont publiés à la page d'accueil www.swiss-swimming/fr/professeurdesportsaquatiques.

3.2.1 Natation



Entraîneur B

Le groupe cible est composé d'entraîneurs travaillant avec des nageurs qui disputent des concours de formation tels que la Kids Ligue. Les contenus de la formation Swiss Swimming Kids niveau SPECIFIC sont ainsi aussi partie intégrante de la formation d'entraîneur B. Pour qu'un entraînement soit efficace, l'entraîneur B apprend, en plus des dernières nouveautés techniques, à observer et évaluer les nageurs.

Structure :

- Formation de sauvetage valable (SSS Brevet Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED (dès 14 ans révolus),
- Kids Coach, y compris examen d'admission (dès 15 ans / Swiss Swimming/ 6 jours) et cours d'introduction moniteur J+S (dès 18 ans/ J+S/ 1 jour) ou examen d'admission (dès 15 ans/ Swiss Swimming/ 1 jour) et cours moniteur J+S (dès 18 ans/ J+S/ 6 jours),
- Approfondissement de la discipline natation de compétition (Swiss Swimming/ 5 jours),
- Choix d'au moins un module de formation continue 1 (Swiss Swimming/ de 2 jours chacun): module entraînement physique ou module entraînement mental ou module analyse vidéo ou module Open Water,
- Examen entraîneur B (Swiss Swimming/ 1 jour).

Entraîneur A

La formation Entraîneur A s'adresse aux entraîneurs travaillant avec des nageurs avancés. Les meilleurs éléments du groupe peuvent déjà participer à des concours jeunesse ou juniors de niveau national, les autres membres du groupe disputent des concours au niveau régional. L'amélioration de la performance se trouve au centre. Ce module approfondit les connaissances et traite les nouveautés du sport de performance.

Condition :

- Reconnaissance Entraîneur B valable
- Formation de sauvetage valable (SSS Brevet Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED

Structure :

- Module Entraîneur A (J+S/ 5 jours)
- 6 observations d'entraînement chez un entraîneur Bronze minimum y.c. rapport final
- Examen Entraîneur A (J+S/ 1 jour)

3.2.2 Artistic Swimming (anciennement natation synchronisée)



Entraîneur B

Le groupe cible est composé d'entraîneurs travaillant avec des nageuses d'Artistic Swimming qui disputent des concours de formation. Les contenus de la formation Swiss Swimming Kids du niveau SPECIFIC sont partie intégrante de la formation. La formation d'entraîneur B sert d'instrument de base à la réalisation d'un entraînement efficace.

Structure :

- Formation de sauvetage valable (SSS Brevet Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED (dès 14 ans révolus),
- Kids Coach, y compris examen d'admission (dès 15 ans/ Swiss Swimming/ 6 jours) et cours d'introduction de moniteur J+S (dès 18 ans / J+S/ 1 jour) ou examen d'admission (dès 15 ans/ Swiss Swimming/ 1 jour) et cours de moniteur J+S (dès 18 ans/ J+S/ 6 jours),
- Approfondissement de la discipline Artistic Swimming (Swiss Swimming/ 5 jours),
- Choix d'au moins un module de formation continue 1 (de 2 jours chacun): module entraînement physique ou module entraînement mental ou module analyse vidéo ou module chorégraphie (gymnastique + danse (G+D)) ou module musique et mouvement (G+D) ou module Ballet (G+D),
- Examen entraîneur B B (Swiss Swimming/ 1 jour).

Entraîneur A

La formation Entraîneur A s'adresse aux entraîneurs travaillant avec des nageuses d'Artistic Swimming avancées. Les meilleurs éléments du groupe peuvent déjà participer à des concours jeunesse ou juniors de niveau international, les autres membres du groupe disputent des concours au niveau national. L'amélioration de la performance se trouve au centre. Ce module approfondit les connaissances et traite les nouveautés du sport de performance.

Condition :

- Reconnaissance Entraîneur B valable,
- Formation de sauvetage valable (SSS Brevet Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED.

Structure :

- Module Entraîneur A (J+S/ 4-5 jours),
- 2 - 4 jours de stage avec le cadre jeunesse, juniors ou élite y compris rapport final,
- Examen Entraîneur A (J+S/ 1 jour).

3.2.3 Waterpolo



Des informations sur les groupes cibles et d'autres détails se trouvent dans le concept de formation complémentaire du waterpolo.

Entraîneur C

Structure :

- Formation de sauvetage valable (SSS Brevet Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED (dès 14 ans révolus),
- Formation individuelle et adaptée à la demande par le biais d'un système de coaching

Entraîneur B

Structure :

- Formation de sauvetage valable (SSS Brevet Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED (dès 14 ans révolus),
- Kids Coach, y compris examen d'admission (dès 15 ans/ Swiss Swimming/ 6 jours) et cours d'introduction de moniteur J+S (dès 18 ans/ J+S/ 1 jour) ou examen d'admission (dès 15 ans/ Swiss Swimming/ 1 jour) et cours de moniteur J+S (dès 18 ans/ J+S/ 6 jours),
- Approfondissement de la discipline waterpolo (Swiss Swimming/ 5 jours),
- Choix d'un module de formation continue 1 (Swiss Swimming/ de 2 jours chacun): module entraînement physique ou module entraînement mental ou module interdisciplinaire module Coaching 1,
- Examen Entraîneur B (Swiss Swimming/ 1 jour).

Entraîneur A

Condition :

- Reconnaissance Entraîneur B valable
- Formation de sauvetage valable (SSS Brevet Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED

Structure :

- Module Entraîneur A (J+S/ 4-5 jours)
- Module Formation continue Swiss Waterpolo (Swiss Swimming/ 2 jours)
- Examen Entraîneur A (J+S/ 1 jour)

3.2.4 Plongeon



Entraîneur B

Le groupe cible est composé d'entraîneurs travaillant avec des plongeurs qui disputent des concours de formation. Les contenus de la formation Swiss Swimming Kids du niveau SPECIFIC sont partie intégrante de cette formation. L'Entraîneur B sert d'instrument de base à la réalisation d'un entraînement efficace.

Structure :

- Formation de sauvetage valable (SSS Brevet Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED (dès 14 ans révolus),
- Kids Coach, y. compris examen d'admission (dès 15 ans / Swiss Swimming/ 6 jours) et cours d'introduction de moniteur J+S (dès 18 ans/ J+S/ 1 jour) ou examen d'admission (dès 15 ans/ Swiss Swimming/ 1 jour) et cours de moniteur J+S (dès 18 ans/ J+S/ 6 jours),
- Approfondissement de la discipline plongeon (Swiss Swimming/ 5 jours),
- Choix d'un module de formation continue 1 (de 2 jours chacun): module entraînement mental (Swiss Swimming) ou module trampoline (gymnastique),
- Examen Entraîneur B (Swiss Swimming/ 1 jour).

Entraîneur A

La formation Entraîneur A s'adresse aux entraîneurs qui travaillent avec des plongeurs avancés. Les meilleurs éléments du groupe peuvent déjà participer à des concours jeunesse ou juniors de niveau international, les autres membres du groupe disputent des concours au niveau national. L'amélioration de la performance se trouve au centre. Ce module approfondit les connaissances et traite les nouveautés du sport de performance.

Condition :

- Reconnaissance Entraîneur B valable,
- Formation de sauvetage valable (SSS Brevet Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED.

Structure :

- Module Entraîneur A (J+S/ 4-5 jours),
- Observation (6 entraînements ou 2-4 jours d'engagement avec le cadre),
- Examen Entraîneur A (J+S/ 1 jour).

3.2.5 Entraîneur Bronze (tous disciplines)

Le module cours d'introduction au sport de performance permet aux entraîneurs des points d'appui d'actualiser leurs méthodes d'entraînement et de compétition. Les nouveautés du sport de performance sont intégrées dans le cours.

Condition :

- Reconnaissance valable Entraîneur A,
- Formation de sauvetage valable (SSS Brevet Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED.

Structure :

- Cours d'entraîneur J+S de la relève: 2 parties, de 2 jours chacune + examen 1 jour (+ observation, analyse de compétition, rapport).
- Module Portfolio sport de performance : 1 jour + établissement du Portfolio → conditions d'admission pour commencer la formation professionnelle (BFP).

3.2.6 Entraîneur Masters

L'Entraîneur Masters s'adresse aux entraîneurs qui s'engagent dans le sport des adultes et dont nageurs participent à des concours Masters et/ou des triathlons. Informations et conseils pour un entraînement optimal avec des nageurs Masters sont transmis.

Structure :

- Cours d'introduction esa pour moniteurs J+S (Swiss Swimming/ 2 jours) ou cours de base esa (Swiss Swimming/ 6 jours),
- Module esa technique (Swiss Swimming/ 2 jours),
- Modules esa Masters (Swiss Swimming/ 2 jours).

3.3 Formation professionnelle

La formation professionnelle est la même pour toutes les disciplines. La reconnaissance d'entraîneur de Swiss Swimming est équivalente à la formation J+S et la formation d'entraîneur Suisse. Pour les degrés de formation Argent et Or, des subventions pour la promotion des Espoirs sont déclenchées dans les centres de promotion. Plus de détails se trouvent dans la [procédure d'entraîneur Argent et Or](#).

3.3.1 Entraîneur Argent

Après avoir réussi l'examen professionnel à la fin de la formation, le titre **Entraîneur de sport de performance** avec brevet fédéral du SEFRI (secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation de la Confédération Suisse) est décerné.

La formation d'entraîneur professionnel Entraîneur Argent permet aux entraîneurs des centres de promotion d'approfondir et de développer leurs connaissances et d'échanger avec d'autres entraîneurs qui ont réussi dans d'autres sports.

Condition :

- Reconnaissance Entraîneur Bronze valable (avec complément sport de performance, incl. portfolio sport de performance)
- Formation de sauvetage aquatique valable (Brevet SSS Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED.
- Suivre l'assistance de la formation des entraîneurs Suisse en collaboration avec Swiss Swimming → prise de contact préalable avec Swiss Swimming nécessaire comme condition d'admission et afin de planifier les dates

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter la responsable de la formation le plus tôt possible afin que nous puissions discuter la marche à suivre.

Structure :

- Formation d'entraîneur professionnel (FEP): quatre cours de la formation FEP, ainsi que des cours choisis individuellement selon les besoins dans six domaines spécifiques (psychologie du sport, théorie de l'entraînement de la condition physique, leadership, médecine du sport, coaching sportif et technique-tactique), rédaction d'un rapport spécifique au sport et un jour d'examen professionnel (SEFRI).

3.3.2 Entraîneur Or

Après avoir réussi l'examen professionnel supérieur à la fin de la formation, le titre **Entraîneur du sport d'élite** avec diplôme fédéral du SEFRI est décerné. La formation d'entraîneur diplômé est la formation d'entraîneur la plus élevée qui complète les connaissances théoriques par les expériences pratiques.

Condition :

- Reconnaissance Entraîneur Argent valable,
- Formation de sauvetage valable (Brevet SSS Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED.

Structure :

- Formation d'entraîneur diplômé (FED): quatre cours de la formation FED, ainsi que des cours choisis individuellement selon les besoins dans six domaines spécifiques (psychologie du sport, théorie de l'entraînement de la condition physique, leadership, médecine du sport, coaching sportif et technique-tactique), rédaction d'un projet de diplôme, un stage de 10 jours et l'examen professionnel supérieur.

3.3.3 Entraîneur Platine

L'entraîneur Platine est une reconnaissance honorifique de Swiss Swimming décernée pour mérites particuliers, par le chef Formation Swiss Swimming et le chef Sport de performance de la discipline. Les critères suivants doivent être remplis :

- Entraîneur Or valable,
- Participation à des Jeux olympiques en tant qu'entraîneur de la Suisse,
- Engagement dans la formation (expert ou organes ou groupes de travail).

3.4 Obligation de formation continue entraîneur

Les détails sur la validité d'une reconnaissance et la marche à suivre pour une activation se trouvent au chapitre 8.

4. Professeur de sports aquatiques

4.1 Parcours de formation Professeur de sports aquatiques

Le professeur de sports aquatiques s'adresse aux personnes intéressées par une activité aquapoly sportive en sport populaire. L'outil d'enseignement méthodologique et didactique des sports aquatiques est structuré en différents niveaux. En tant que parcours professionnel, ce parcours de formation débouche sur le professeur de sports aquatiques avec brevet fédéral (voir illustration ci-dessous).

Voie de formation du moniteurs de sport aquatiques

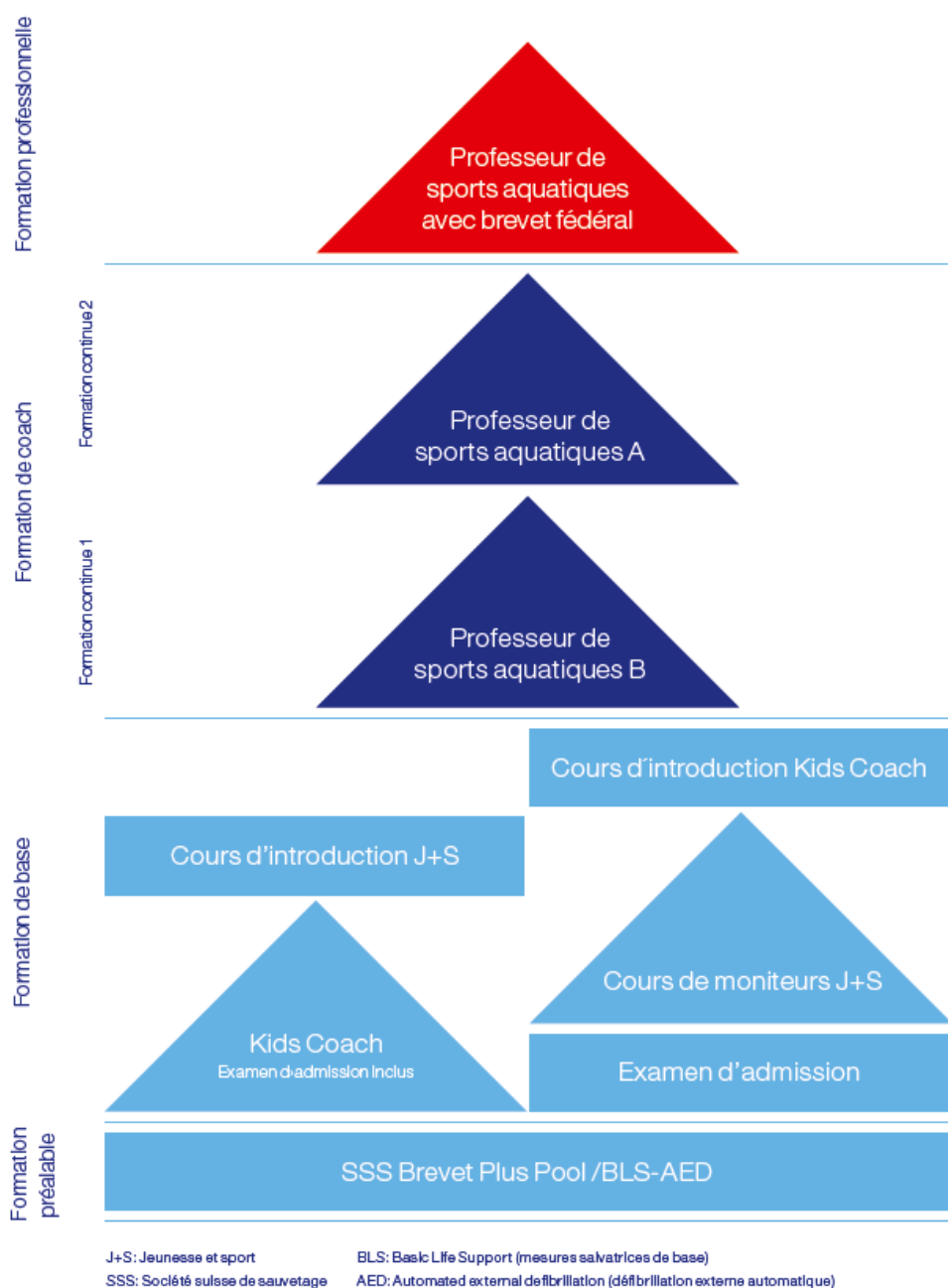


Figure 2: Aperçu pragmatique du parcours de formation d'un professeur de sports aquatiques

Le détail des conditions d'admission aux différentes formations et formations continues sont décrites dans les publications respectives.

Tableau 4: Aperçu des reconnaissances et des groupes cibles

Reconnaissance		Groupe cible
Kids Coach	Kids Coach Basic 1	Kids Level 1-3 (Basic)
	Kids Coach Basic 2	Kids Level 4-6 (Basic)
	Kids Coach Advanced	Kids Level 7-10 (Advanced)
Professeur de sports aquatiques B		Kids Specific Sport pour tous
Professeur de sports aquatiques A		Toutes les classes d'âge
Prof. de sports aquatiques avec brevet fédéral		Toutes les classes d'âge

4.2 Formation Coach

Swiss Swimming profite des formations existantes subventionnées par la Confédération. C'est pourquoi les reconnaissances sont gérées en parallèle et en étroite collaboration avec la formation de l'OFSP (J+S et Formation des entraîneurs Suisse). Le tableau 5 donne un aperçu des niveaux de formation et des reconnaissances associées de J+S et de Swiss Swimming.

Tableau 5: Aperçu des niveaux de formation et des reconnaissances associées de J+S et de Swiss Swimming

Niveau de formation	Reconnaissance J+S	Reconnaissance Swiss Swimming
Kids Coach et moniteur J+S	Moniteur J+S sport des jeunes	Kids Coach
Formation continue J+S 1/ Formation Coach Swiss Swimming	Moniteur de natation B	Professeur de sports aquatiques B Swiss Swimming
Formation continue J+S 2/ Formation Coach Swiss Swimming	Moniteur de natation A	Professeur de sports aquatiques A Swiss Swimming
Sportartenlehrer.ch avec brevet fédéral / Formation professionnelle Swiss Swimming	Moniteur J+S sport des jeunes, moniteur J+S sport des enfants, moniteur esa, professeur de sports aquatiques avec brevet fédéral	Professeur de sports aquatiques avec brevet fédéral

Les moniteurs de natation A qui souhaitent passer au parcours de formation Entraîneur ont la possibilité de commencer directement avec l'examen Entraîneur B. Des détails sur l'examen sont disponibles sur le site web www.swiss-swimming.ch/fr/entraineurb.

4.2.1 Professeur de sports aquatiques B

La formation de professeur de sports aquatiques B est destinée aux moniteurs qui travaillent au niveau Specific de Swiss Swimming ou enseignent les sports aquatiques de manière générale.

Condition :

- Formation de sauvetage valable (SSS Brevet Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED,
- Kids Coach, y compris examen d'admission (dès 15 ans/ Swiss Swimming/ 6 jours) et cours d'introduction de moniteur J+S (J+S/ 1 jour) ou examen d'admission (Swiss Swimming/ 1 jour) et moniteur J+S (dès 18 ans/ J+S/ 6 jours),

Structure :

- Module cours de natation (Swiss Swimming/ 4 jours),
- Module de perfectionnement Sports aquatiques 1 (Swiss Swimming/ au moins 3 jours): choix entre module Physis ou module Psyché ou module Analyse vidéo ou module Open Water (de 2 jours chacun), ou School Swimming Teacher (1.5/2 jours) ou jeux aquatiques ou approfondissement de discipline (5 jours),
- E-module Professeur de sports aquatiques B (Swiss Swimming),
- Examen moniteur de natation B (Swiss Swimming/ 1 jour).
- Faire une demande de professeur de sports aquatiques B auprès de Swiss Swimming

L'entraîneur A qui change de voie et se dirige vers le professeur de sports aquatiques doit suivre le cours d'introduction Kids Coach comme admission à l'examen moniteur de natation B de J+S.

4.2.2 Professeur de sports aquatiques A

Le public cible est composé de moniteurs/trices qui exercent la profession de professeur de sports aquatiques et veulent approfondir leurs compétences dans tous les domaines. Ils sont capables de travailler avec toutes les tranches d'âge.

Condition :

- Reconnaissance Professeur de sports aquatiques B valable,
- Formation de sauvetage valable (SSS Brevet Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED.

Structure :

- Au cas où le brevet de Kids Coach n'est pas acquis : Kids Coach (Swiss Swimming/ 6 jours) ou via cours d'introduction Kids Coach, si une formation équivalente peut être justifiée,
- Module moniteur de natation A (J+S/ 5 jours),
- Examen moniteur de natation A (J+S/ 1 jour),
- Faire une demande de professeur de sports aquatiques A auprès de Swiss Swimming

Si en raison d'une équivalence l'examen moniteur de natation A de J+S peut être passé directement, le cours d'introduction Kids Coach doit être suivi au préalable.

4.3 Formation professionnelle Professeur de sports aquatiques avec brevet fédéral (sportartenlehrer.ch)

Les personnes dont le métier est professeur de sports aquatiques peuvent mieux se positionner sur le marché grâce au professeur de sports aquatiques avec brevet fédéral.

Condition :

- Reconnaissance professeur de sports aquatiques A valable,
- Cours d'introduction J+S sport des enfants (J+S sport des enfants/ 2 jours),
- Cours d'introduction esa (Swiss Swimming/ 2 jours),
- Au moins 2 ans d'expérience professionnelle (détails dans la publication),
- Formation de sauvetage valable (Brevet SSS Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED.

Structure :

- Modules préparatoires (détails sur la page d'accueil de Swiss Swimming et sur sportartenlehrer.ch),
- Examen fédéral selon SEFRI (secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation) (sportartenlehrer.ch/ 2 jours) et rédaction d'un travail d'examen.

Les entraîneurs avec un brevet fédéral (accomplissement des examens FEP/FED) ont la possibilité d'opter pour une variante plus simple. Les réglementations spéciales sont communiquées séparément sur le site web.

4.4 Obligation de formation continue Professeurs de sports aquatiques

Les détails sur la validité d'une reconnaissance et la marche à suivre pour une activation se trouvent au chapitre 7.

5. Équivalences des formations étrangères ou formations universitaires suisses

5.1 Équivalences Entraîneurs et professeurs de sports aquatiques étrangers

Les entraîneurs et moniteurs étrangers au bénéfice d'une formation professionnelle équivalente, peuvent faire reconnaître leurs diplômes en Suisse.

Conditions :

- SSS Brevet Plus Pool valable et BLS-AED,
- Au moins 1 année d'expérience pratique comme professeur ou entraîneur de sports aquatiques.
- Au moins 100 heures de formation spécifique (sont compris : branche pratique de la discipline, psychologie du sport, physiologie du sport, méthodologie/didactique e.a.).

Procédure :

- Le coach J+S transmet le dossier complet selon la procédure à Swiss Swimming
- Swiss Swimming et J+S examinent le dossier jusqu'à env. 1 mois avant le 1^{er} cours
- Fréquentation du cours J+S et Swiss Swimming (resp. 2 jours)
- Réception du brevet pour la reconnaissance jusqu'à Entraîneur A ou Bronze/Professeur de sports aquatiques A (formation continue J+S) ou transmission des documents à la formation des entraîneurs Suisse pour une reconnaissance supérieure ou pour un examen de cette possibilité. Ensuite fréquentation du cours de formation d'entraîneur.

La procédure détaillée et le formulaire d'inscription sont publiés sur le site web www.swiss-swimming.ch/fr/entraîneur/formationprofessionnelle. En matière de contrôle des équivalences, Swiss Swimming travaille en étroite collaboration avec Jeunesse et Sport et la formation d'entraîneurs Suisse (OFSP). Une taxe est perçue pour le contrôle et l'établissement des équivalences. Le montant est mentionné dans l'annexe 1.

5.2 Procédure Équivalence Maîtres de sport ou scientifiques du mouvement et du sport suisses

Les maîtres de sport ou scientifiques du mouvement et du sport suisses ont la possibilité de faire reconnaître leurs formations (Bachelor et Master).

Condition :

Études de sport terminées (au moins Bachelor) en Suisse.

Pour simplifier, on utilise le terme d'enseignants d'éducation physique qui englobe les maîtres de sport et les scientifiques du mouvement et du sport.

Les situations initiales de classification pouvant être diverses, le processus est décrit dans un document séparé (www.swiss-swimming.ch/fr/education). En matière de classification, Swiss Swimming travaille en étroite collaboration avec Jeunesse et Sport et la formation d'entraîneurs Suisse (OFSP).

Une taxe est perçue pour le contrôle et l'établissement des équivalences. Le montant est mentionné dans l'annexe 1.

6. Module School Swimming

Afin de répondre aux exigences supplémentaires des enseignants de natation dans les écoles publiques, Swiss Swimming propose un module spécifique School Swimming Teacher en collaboration avec J+S, l'ASEP et la SSS. Le School Swimming Teacher est une formation complémentaire (formation continue 1 de J+S) pour les enseignants de tous les niveaux et Swiss Swimming Kids Coaches avec une reconnaissance de J+S natation. Les moniteurs de natation J+S et de sport scolaire sont également admis.

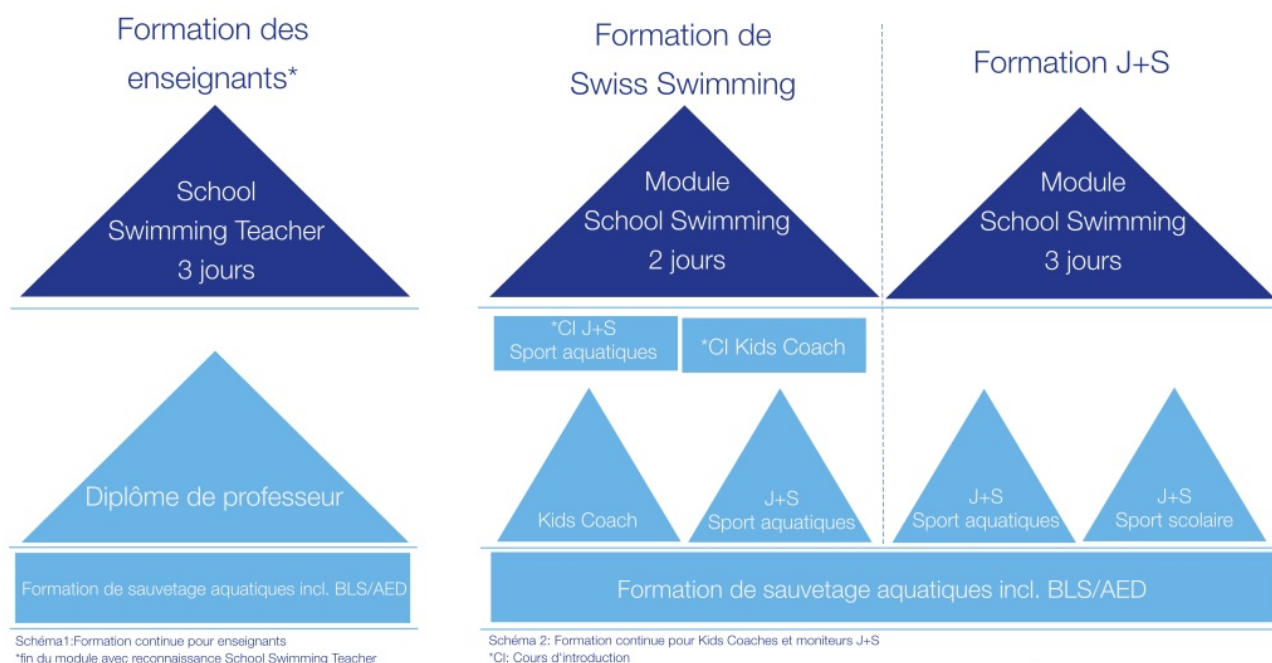


Figure 3: Aperçu du Module School Swimming

6.1 Parcours de formation Module School Swimming

Pour les Kids Coaches avec reconnaissance moniteur J+S sport de natation

Les Kids Coaches peuvent acquérir le School Swimming Teacher en 2 jours. Les contenus sont entre autres la gestion de l'hétérogénéité et de la taille des classes, des démonstrations à sec et dans l'eau, des jeux dans le sport scolaire, un répertoire et des objectifs d'exercices pour différents niveaux scolaires, teamteaching, exemples d'enseignement et attribution des notes.

Condition :

- Brevet SSS Plus Pool valable ou équivalent et BLS-AED
- Fréquentation complète de la formation Kids Coach
- Reconnaissance de J+S natation

Structure :

- 2 jours de formation avec observation préalable de 4 leçons et ensuite stage de 6 leçons (natation) dans une école publique.

Pour les enseignants et les moniteurs J+S sports aquatiques/sport scolaire

Parallèlement à la formation (terminée) à la haute école pédagogique, les étudiants et enseignants peuvent acquérir le Module School Swimming en 3 jours. Les contenus supplémentaires pour enseignants sont entre autres la démonstration d'exercices à sec et dans l'eau, la technique de natation actuelle, la sécurité dans et au bord de l'eau, etc.

Condition pour les enseignants :

- Diplôme d'enseignant ou confirmation d'immatriculation
- Brevet SSS Plus Pool valable et BLS-AED

Condition pour les moniteurs J+S :

- Reconnaissance de moniteur J+S des sports aquatiques ou du sport scolaire
- Brevet SSS Plus Pool valable et BLS-AED

Structure :

- 2 jours de formation avec observation préalable de 4 leçons d'enseignement et ensuite stage de 6 leçons (natation) dans une école publique.

Cours „sur demande“

Les écoles ont la possibilité de mettre sur pied la formation „chez elles“, dans leur milieu habituel. L'organisation des locaux et de l'eau est alors assumée par l'école respective. Swiss Swimming prend en charge le déroulement et l'administration.

6.2 Obligation de formation continue School Swimming Teacher

Les détails par rapport à la validité d'une reconnaissance et la procédure à suivre pour une activation peuvent être trouvés au chapitre 8.

7. Reconnaissances Obligation de Formation continue

La validité d'une reconnaissance est réglée de manière identique chez J+S et Swiss Swimming.

Statuts des reconnaissances

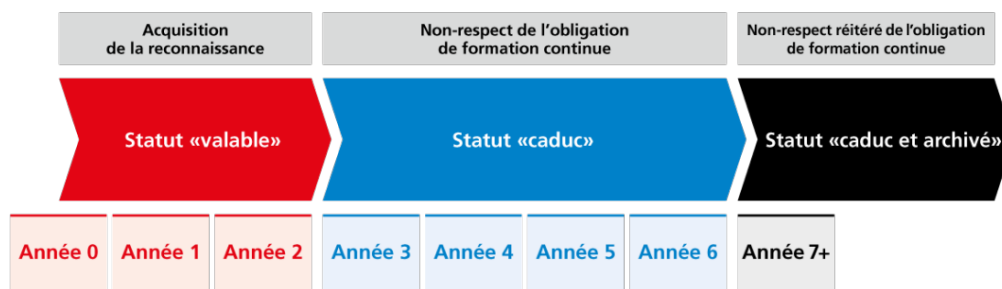


Figure 4: Statut de la reconnaissance (copie J+S)

La personne qui travaille au bord du bassin comme Kids Coach, professeur de sports aquatiques ou entraîneur devrait régulièrement (tous les 2 ans) suivre une formation continue pour que ses reconnaissances Swiss Swimming et J+S restent toujours valables.

Statut „Valable“

Une reconnaissance (Kids Coach, Entraîneur B, etc.) est toujours valable deux ans. Ceci vaut aussi bien pour une nouvelle acquisition que pour une prolongation avec un module de perfectionnement. Une formation supérieure prolonge en même temps les formations inférieures. Celui qui suit des formations d'entraîneur et de professeur des sports aquatiques devrait choisir le séminaire des entraîneurs, populaire ou le séminaire Kids et School. Swiss Swimming propose des modules combinés (ex. séminaires) (voir chapitre 2.2) pour couvrir diverses reconnaissances des moniteurs de sport des enfants, des jeunes et des adultes. Il faut suivre les modules mentionnés dans le tableau 6 pour prolonger la reconnaissance :

Tableau 6: Modules reconnus pour prolonger les reconnaissances de Swiss Swimming

Tous disciplines Entraîneur B et A Professeur de sports aquatiques B, A et PSA avec certificat fédéral, Module School Swimming	Séminaire Swiss Swimming (séminaire sport de masse et d'entraîneur, resp. Kids et School) Exception TI : Pour les entraîneurs B + A du Tessin, le module de perfectionnement sports aquatiques du service cantonal J+S Tessin est également valable
Natation Entraîneur Bronze et plus élevé	Séminaire sport d'élite Natation*
Artistic Swimming Entraîneur et plus élevé	Séminaire d'entraîneur et sport d'élite Artistic Swimming*
Waterpolo Entraîneur C et plus élevé	Séminaire sport de masse et sport d'élite Waterpolo*
Plongeon Entraîneur B et plus élevé	Séminaire d'entraîneur Plongeon*
Kids Coach	Training Sessions (le moniteur J+S ne sera pas prolonger) Séminaire Swiss Swimming (séminaire sport de masse et d'entraîneur, resp. Kids et School)
Coach J+S	Séminaire Coach J+S Swiss Swimming Module Formation Continue 1 Coach J+S

* Lors de séminaires spécifique aux disciplines sportives, les reconnaissances des entraîneurs ainsi que des professeurs de sport aquatique sont prolongés.

Statut „caduc“ Formation de base, Entraîneur et Professeur de sports aquatiques :

Si une reconnaissance n'est PAS prolongée pendant la durée de sa validité (2 ans), elle est considérée comme „caduc“ au maximum pour 4 ans. En suivant un module de perfectionnement cité dans le tableau 7, le participant est à nouveau reconnu et le statut peut être réactivé. Cette réglementation est également valable pour le Kids Coach (et les différentes parties du Kids Coach Basic et Advanced).

IMPORTANT : Les cours ou les camps J+S subventionnés peuvent être facturés uniquement par des moniteurs J+S titulaires d'une reconnaissance ayant le statut „valable“.

Statut „caduc et archivé“

Si la validité d'une reconnaissance caduque n'est pas prolongée, la reconnaissance devient tacitement „caduque et archivée“.

La cheffe Formation définit les conditions à remplir en plus du cours de réinsertion J+S pour que la reconnaissance ayant le statut „caduc et archivé“ soit à nouveau valable.

Des informations complémentaires sur la formation continue obligatoire se trouvent dans les annexes 2 à 4.

8. Juges

8.1 Natation

La formation des juges de natation propose les formations et formations continues suivantes :

Tableau 7: Aperçu des différentes formations et formations continues possibles en natation

Formation	Reconnaissance
Brevets « Pool + Open Water »	Juge Pool Basic & Top, Starter, Juge Open Water, Juge arbitre B & A
Brevets « Backoffice »	Résultats Basic (chronométrage + traitement des données), Chronométrage Top, Traitement des données Top, Chef Résultats, Org. compétitions Basic& Top, Speaker, Chef Backoffice
Formations spécifiques (sans brevet de juge)	Formation de base pour juges, Règlements de natation pour juges, entraîneurs et nageurs, Règlements pour entraîneurs et accompagnants d'équipe, d'autres selon les besoins
Formations continues (sans brevet de juge)	Updates pour : Pool Basic + Pool Top, chronométrage, Meet Manager, Organisation de compétitions, séminaires de juges, d'autres selon les besoins

Vous trouvez tous les détails concernant les juges sur le site Web www.swiss-swimming.ch/fr/juges et dans le règlement 3.5.

8.2 Artistic Swimming (anciennement Natation synchronisée)

La formation de juge Artistic Swimming distingue entre la formation des juges de compétition et d'évaluation (brevets A – F) et des juges arbitres. Il existe, en plus, une formation de responsable des résultats.

Tâches :

- Les juge arbitres dirigent la compétition et assument toutes les tâches définies dans les règles de la FINA (manuel FINA 2017-2021 ; chapitres 6 et 9).
- Les juges de compétition F peuvent travailler dans différents domaines : secrétariat de compétition, startordner, service des résultats, chronométreurs, responsable de la musique, traitement d'ordinateur
- Juges d'évaluation
- Responsables des résultats

Pour passer à un brevet supérieur, on devrait d'abord être titulaire du brevet précédent durant au moins une année et faire preuve d'engagements actifs comme juge.

Il faut suivre un perfectionnement (CP) tous les deux ans, l'acquisition d'un brevet supérieur étant aussi considérée comme CP. Pour réactiver un brevet échu, il faut discuter la démarche avec la personne responsable des juges.

Vous trouvez tous les détails sur les juges sur le site Web www.swiss-swimming.ch/fr/juges et dans le règlement 6.5.

8.3 Waterpolo

La formation de juge de Waterpolo distingue entre la formation de juge-arbitre et la formation d'arbitre.

Cours de candidat d'arbitre :

- Le cours se compose d'une partie théorique (y compris un examen écrit) et une partie pratique. La connaissance du règlement ainsi que l'expérience acquise dans son propre club en dirigeant/sifflant des matchs d'entraînement sont prérequis. Il est important que le candidat ait dirigé/sifflé un maximum de matchs d'entraînement dans son propre club. L'application des règles et les gestes (manuels) à appliquer doivent être connus. Pendant le cours, une épreuve écrite (connaissance du règlement), qui devra être réussie. Au moins 70% des questions doivent être répondues correctement pour pouvoir participer à la partie pratique du cours.
- Après le cours : Les nouveaux arbitres continuent à se former durant toute une saison avec l'appui d'un délégué ou d'un arbitre expérimenté.

Cours central pour arbitres :

- A lieu chaque année et doit être suivi par les arbitres.

Formation des juges :

- Le jury est responsable d'assurer le déroulement correct et sans failles des compétitions. Il est notamment responsable des temps de jeux et du report des événements du matchs sur le rapport de match. L'organisation des cours de juges à lieu dans les clubs. Les cours de juges sont dirigés par un arbitre ou un juge expérimenté.

Vous trouvez tous les détails sur les juges sur le site Web www.swiss-swimming.ch/fr/juges.

8.4 Plongeon

Au plongeon on distingue entre le juge et le juge-arbitre.

Fonctions :

- Les juges-arbitres dirigent le concours et assument toutes les tâches selon les règles de la FINA (manuel FINA 2017-2021 ; chapitre 6 et 9).
- Les juges évaluent les différents plongeurs selon les règles FINA (manuel FINA 2017-2021, chapitre 8 et 9).

Structure de la formation des juges :

- 2 jours de formation
- 1 jour d'examen

Structure de la formation de juge-arbitre :

- 2 jours de formation
- 1 jour d'examen

Un brevet de juge de plongeon est valable deux ans. Pendant la durée de validité, il faut suivre un cours de perfectionnement (1 jour). Pour réactiver un brevet échu, il faut contacter la direction Swiss Diving.

Vous trouvez tous les détails sur les juges sur le site Web www.swiss-swimming.ch/fr/juges.

9. Divers

La structure de formation entre en vigueur avec effet immédiat. Dans sa formation, Swiss Swimming décerne une reconnaissance (Kids Coach, School Swimming Teacher, professeur de sports aquatiques, entraîneur ou juge), une fois un niveau réussi. Ces reconnaissances sont enregistrées dans la banque des données de Swiss Swimming. En cas de doutes, les données de la banque des données de Swiss Swimming font foi.

Les brevets des reconnaissances de la fédération sont délivrés par Swiss Swimming. La prolongation des brevets de moniteurs J+S sport des jeunes, moniteurs J+S sport des enfants et moniteurs esa est établie après avoir suivi un séminaire avec succès.

Vous trouvez tous les détails sur les niveaux de formation sur le site web www.swiss-swimming.ch/fr/education

Ittigen près de Berne, en janvier 2019
Nadine Grandjean
Cheffe Formation Swiss Swimming

Annexes

Annexe 1 : Taxes

Annexe 2 : Structure de formation Swiss Swimming

Annexe 3 : Reconnaissances des formations continues Swiss Swimming

Annexe 4 : Informations complémentaires sur les formations continues